



# AGEN AUTO CONTROLE TECHNIQUE

Sarl au capital de 10 000 € - siret 490 427 192 000 11 - APE 7120 A - Intracom : 41 490 427 192

ZAC DE BRIMONT - 47550 BOE-AGEN

Tel : 05 53 96 64 96 Fax : 05 53 95 08 15

N° AGREMENT: S 47 Z 055

# FLASH INFO N°5

## LE GRAND AXE

## DE LA REGLEMENTATION VEHICULES LOURDS

AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2012

Document de référence :

ARRETE DU 27 JUILLET 2004 MODIFIE

- SR/V/P01-1 et SR/V/P01-2 (Version A) FREINAGE
- SR/V/F 15 (Version C) DIRECTION
- SR/V/F 18 (Version E) EQUIPEMENTS



- FREINAGE

- RESERVOIR DE FREIN



Circuit pneumatique : Pression insuffisante pour assurer un freinage répété (au moins deux actionnements) après déclenchement du signal avertisseur lorsque le monomètre se trouve dans la zone de danger

S

- MAINS D'ACCOUPLLEMENT



Main d'accouplement défectueuse

S

- COMMANDE DU FREIN DE SERVICE



Caoutchouc de la pédale de frein manquante, mal fixé ou lisse.

O

- SYSTEME ANTIBLOPAGE OU CONTROLE TRAJECTOIRE

Persistence de l'allumage du témoin après roulage



R

- FONCTIONNEMENT DE L'ASSISTANCE DE FREINAGE A DEPRESSION

Mauvais fonctionnement de l'assistance de frein

S

- RESERVOIR DE LIQUIDE DE FREIN

Absence de bouchon sur le réservoir



S

- DIRECTION

- RESERVOIR DE DIRECTION ASSISTEE

Niveau insuffisant ou témoin de niveau insuffisant allumé



S

- ANTIVOL

Absence



S

**RESULTAT  
DU  
CONTROLE**  
(1)

- BATTERIE (S)
  - BORNES DE BATTERIE

Absence d'isolant électrique sur toutes les bornes de batterie



RESULTAT  
DU  
CONTROLE  
(1)

S

<sup>(1)</sup> **RESULTAT DU CONTROLE :**

- X** : Renvoi du véhicule sans réalisation de la visite
- O** : Observation
- S** : Contre-visite avec autorisation de circuler pendant 1 mois
- R** : Contre-visite avec interdiction de circuler